



République Française
Département du Bas-Rhin
COMMUNE D'ELZENHEIM
2, rue de l'Eglise - 67390 ELZENHEIM

Délibération n° 2026-008

Convocation du 10 avril 2026
Séance du 28 avril 2026 sous la Présidence de Vincent GRISS
Secrétaire de séance : Jean Louis BRICKERT
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Présents : 15
Délégations de vote : 0
Absents : 0
Type de scrutin : ordinaire
Votes pour : 15
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Délibération transmise au contrôle de légalité le : 29 avril 2026
Délibération affichée le : 29 avril 2026

Adoption du compte administratif de 2025

M. BRICKERT Jean-Louis expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2025.

Le conseil municipal, siégeant sous la présidence de M. BRICKERT Jean-Louis conformément à l'article L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Adopte le compte administratif de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	91 573.30 €	393 084.29 €
Recettes	53 432.50 €	542 479.42 €
Report de l'exercice 2024	270 126.60 €	549 991.59 €
Restes à réaliser 2025	0.00 €	0.00 €
Résultat 2025 : Excédent	231 985.80 €	699 386.72 €
Excédent global de clôture :	931 372.52 €	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire d'Elzenheim dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au préfet. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au préfet ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>

Signature du maire

Signature de secrétaire de séance

067-216701219-20260428-2026-008-DE
Date de télétransmission : 29/04/2026
Date de réception préfecture : 29/04/2026